

## *On ne doit pas faire n'importe quoi*

... pense Madame Marie-Hélène SINCE, ancienne adhérente de l'association, parfaitement compétente en ce domaine en raison de son expérience professionnelle, de sa parfaite connaissance du vieux Saint-Antonin puisqu'elle a été la première à conduire les visites de la ville organisées par René COMBES, ancien président de la société, à partir de 1970. Voici quelques extraits de la lettre qu'elle nous a adressée :

« Je vous écris au sujet des restaurations de type « Monument Historique » qui sont actuellement en cours à Saint-Antonin... J'ai été consternée cette année par l'ampleur et la « qualité » des travaux effectués dans la ville. Je pense notamment à la « Maison du Roy » qui s'enorgueillit de portes hideuses et dont les arcades romanes sont traitées en dépit du bon sens. Je pense aussi à la grande maison qui se trouve près de chez vous, ornée de grilles en fer forgé galbé dignes des réalisations qui se sont faites aux abords de Caussade dans les pavillons des années 60.

Il est inadmissible qu'une ville entièrement protégée au titre des Monuments Historiques ou des Sites et qui possède plusieurs monuments classés soit l'objet d'un tel vandalisme...

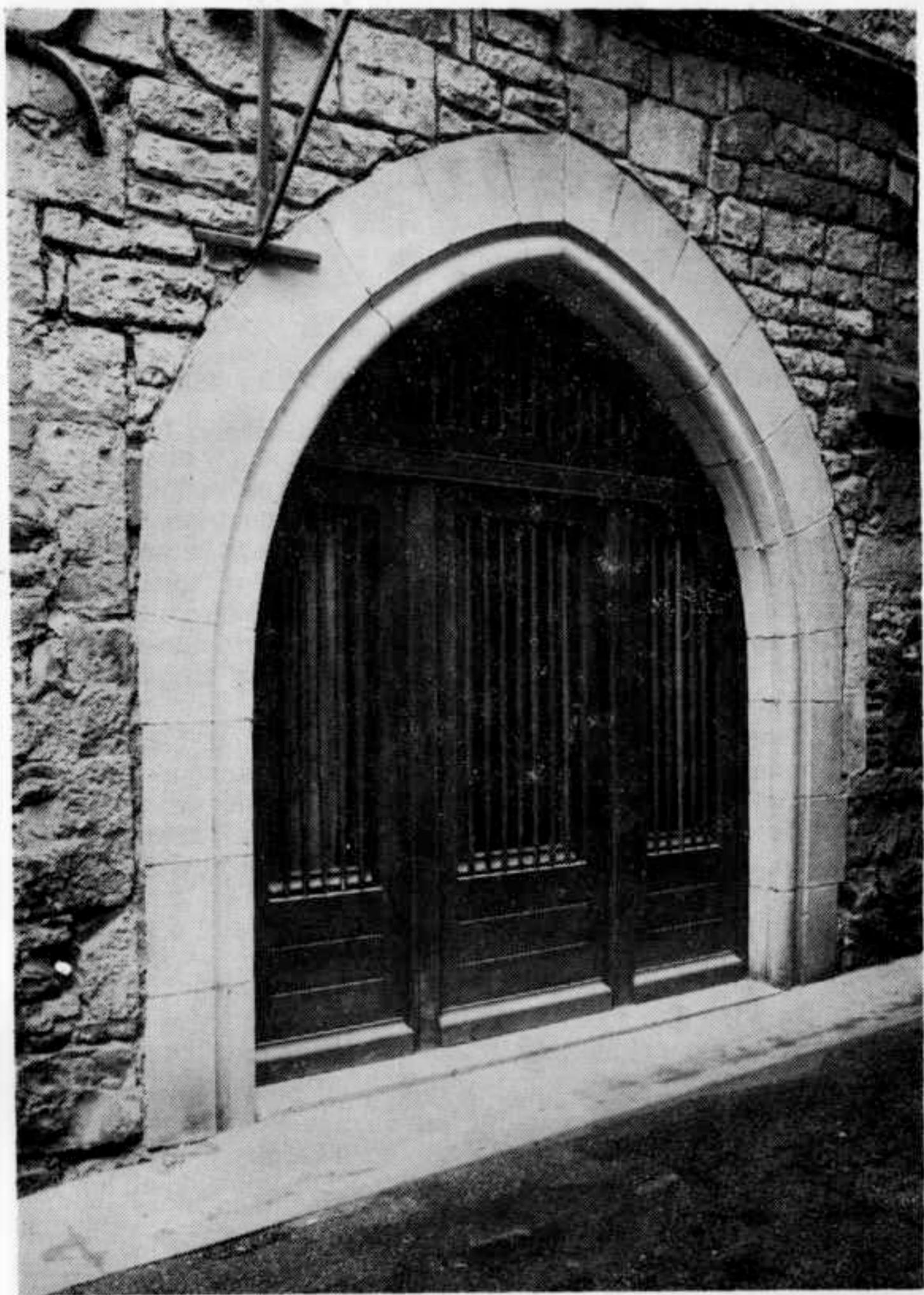
Je pense donc qu'il est de la première importance de faire venir à Saint-Antonin des gens compétents ressortant du Ministère de la Culture : M. VOINCHET, architecte en chef des Monuments Historiques et l'Inspecteur Général chargé du Tarn-et-Garonne...

Il faudrait... demander que les travaux... soient désormais contrôlés par Monsieur VOINCHET... ».



La publication des extraits de cette lettre vaut, pour ma part, adhésion aux critiques formulées contre certaines de ces restaurations auxquelles on doit ajouter, hélas ! le lamentable carrelage qui, dans la somptueuse « Salle à manger du Prieur-Mage » à la mairie, a remplacé le beau mais vétuste plancher à panneaux. On ne nous a pas demandé notre avis, pas plus qu'on ne nous a invités à accueillir M. VOINCHET lors de sa visite officielle à Saint-Antonin en novembre 84. Nous ne connaissons donc ni ses impressions ni ses réactions. Nous avons appris que la Maison du Roy était l'objet d'un nouveau dossier (le n<sup>ème</sup>) de classement au titre des Monuments Historiques, à l'initiative de M<sup>me</sup> le Conservateur Régional, cette maison étant seulement inscrite, pour le moment, à l'Inventaire supplémentaire.

Georges JULIEN



L'une des arcades restaurées de la Maison dite du Roy.